



Réparation d'un bac de douche

Par **romain33980**, le **09/11/2012 à 16:04**

Bonjour,
Je viens ici car je suis actuellement en litige avec mon propriétaire concernant qui de moi ou du propriétaire doit payer les frais de réparation du bac de douche.
Effectivement j'ai constaté un début de fissure au fond du bac de douche (plastique) ,je me suis rendu à l'agence de location pour leur signaler le problème. Par la suite un plombier est venu faire un devis pour le remplacement du bac de douche et 2 semaines plus tard l'agence m'envoie gentiment un courrier me signifiant qu'il y en a pour 1500€ environs et que je doit prendre en charge 40%des travaux soit 616€.
Bien évidemment après avoir habiter 1 an dans ce domicile je trouve cela impensable de devoir payer 616 € pour un bac de douche défectueux.
Je vous remercie par avance pour les éventuelles réponses que vous pourriez me donner .

Par **alterego**, le **09/11/2012 à 19:29**

Bonjour,
C'est au locataire.
Ne vous engagez pas sur cette proposition et faite établir 2 ou 3 devis pour un bac de qualité similaire à celui à remplacer. Ne parlez surtout pas du devis de 1500€ aux entrepreneurs qui viendront.
Les travaux dépose du défectueux, fourniture d'un bac acrylique, pose varie entre 600 et 700€, elle ne vous fait aucun cadeau comme elle voudrait le faire croire.
Cordialement

Par **Lag0**, le **09/11/2012 à 19:48**

[citation]C'est au locataire. [/citation]
Non, pas forcément.
C'est au bailleur de prendre en charge la réparation si la casse est due à une mauvaise pose, un matériel inadapté, l'usure

naturelle, etc.
C'est au locataire si la casse est due à une mauvaise utilisation, un manque d'entretien, etc.

Par **romain33980**, le **09/11/2012** à **19:56**

en fait le bac de douche est légèrement mou sur un rayon de 15 cm et c'est à cet endroit qu'il s'est fissuré, je pense qu'il doit y avoir eu une petite fuite sous le bac qui aurait attaqué le ciment sous le bac causant donc un espace entre le bac et la chape de béton?